



## APPEL A CANDIDATURE DANS LE CADRE DU PARTENARIAT 2020 ENTRE LA FAMDT ET LE FESTIVAL « Là C'est De la Musique » AVIGNON (Cinquième édition)

Dans le cadre du festival « Là C'est De La Musique », La FAMDT (Fédération des acteurs et Actrice des Musiques et Danses traditionnelles) dont l'association « Les Ponts d'Avignon » organisatrice du festival est adhérente souhaite inscrire ses missions de valorisation des esthétiques issues des musiques, danses traditionnelles et du monde ainsi que de soutien et de mise en valeur des productions artistiques de ses adhérents dans un travail de partenariat et de coopération avec le festival.

Comme maintenant depuis trois ans, c'est tout naturellement que la FAMDT continue de s'associer pleinement à l'événement, en créant cet appel à candidature spécifique destinés aux adhérents de la FAMDT.

Dans ce cadre il s'agit également de profiter d'un espace de mise en vitrine de projets portés par les adhérents de la FAMDT tout en ayant un espace d'accueil et une mise en vitrine des projets et enjeux portés par la FAMDT.

Le festival se tiendra à Avignon du 11 au 15 juillet 2020 (Cour du Collège Jacques Vernet) à Avignon

### ✓ OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURE

- Faire que des créations du champ des musiques et danses traditionnelles du monde soient vues par un public large et des diffuseurs « généralistes ».
- Aider à la circulation inter-régionale des formations artistiques.

### ✓ CONTENUS

- La FAMDT s'engage à faire un appel à candidatures auprès de ses adhérents, à financer l'hébergement et les salaires des artistes présents sur le plateau des groupes retenus (sur une base nette de 120 euros), à soutenir l'équipe et son producteur dans leurs démarches de promotion et de communication, à favoriser le lien entre les dirigeants du festival, l'équipe artistique et ses représentants.
- « Là c'est de la Musique » prend en charge les repas et les droits d'auteurs des projets concernés, les coûts techniques. Les structures qui représentent les équipes artistiques prennent en charge le cachet du technicien son le cas échéant, les transports, et les frais de communication (supports dédiés aux professionnels présents).

### ✓ SELECTION

Dans le cadre de ce partenariat, la FAMDT transmet au comité de programmation du festival les dossiers qui lui sont parvenus. Le comité fera les choix définitifs des spectacles qui seront intégrés à la programmation du festival.

### ✓ CRITERES : les critères généraux

- Le spectacle doit avoir été créé dans les trois dernières années
- Il doit être accompagné par une structure professionnelle
- Les artistes doivent être professionnels (leur activité artistique est leur activité principale) et doivent pouvoir dégager des périodes de disponibilité.
- Le projet doit être porté par un adhérent de la FAMDT.
- Le dossier devra comporter une note d'intention artistique.
- Il devra préciser les coordonnées de la structure porteuse.

- Il devra être accompagné des documents de promotion suivants :
  - Liens vers des fichiers audio ;
  - Liens vers des fichiers vidéo (Site de l'artiste, YouTube, Dailymotion ou autre...);
  - Une photo de qualité professionnelle (300 DPI).
  - Une fiche technique du projet.

**Les CRITERES SPECIFIQUES pour cette manifestation :**

Plein air (jauge de 250 places assises), pas de plan de feux. Horaires 17h ou 20h30 concert (1h) et première partie (20 minutes avec 2 passages 17h et 20h30)

Merci d'envoyer votre dossier avant le 23 janvier 2020 minuit à [alban.cogrel@famdt.com](mailto:alban.cogrel@famdt.com)  
(Pour l'envoi d'un disque : FAMDT 35 rue Crucy 44000 Nantes).

[www.famdt.com](http://www.famdt.com)

[www.lacestdelamusique.com](http://www.lacestdelamusique.com)

A bientôt !